Deux Certifications professionnelles "ciment" officiellement validées

Mars 2025

France Ciment accompagne la montée en compétences et la mutation des métiers en cimenterie avec deux Certificats de compétence professionnelle (CCP) -« Piloter une Salle Centrale dans l'industrie cimentière » et « Gérer les Combustibles et Matériaux de substitution dans l'industrie cimentière » - officiellement validés par France Compétences.

Inscription au RS et renouvellement par les Branches

Les Certifications de Branche validées par France Compétences sont inscrites à l'un des deux Répertoires Nationaux (RNCP et RS), ici le Registre Spécifique, pour une durée maximale de 5 ans ; charge ensuite aux Branches d'en solliciter le renouvellement en actualisant notamment leur contenu.

Reconnaitre les compétences spécifiques

Les certificats « Piloter une Salle Centrale dans l'industrie cimentière » et « Gérer les Combustibles et Matériaux de substitution dans l'industrie cimentière » permettent aux collaborateurs qui ne disposent pas de titre ou de diplôme au niveau national de reconnaitre les compétences spécifiques nécessaires aux postes concernés.

Mieux valoriser les déchets, réduire l'empreinte CO2 de l'industrie

L'un des leviers de l'industrie cimentière pour décarboner ses procédés industriels repose sur le recours à des combustibles alternatifs en remplacement des énergies fossiles, en valorisant des déchets non recyclables. La création du certificat « Gérer les Combustibles et Matériaux de substitution dans l'industrie cimentière » répond à ce pilier stratégique.

Rôle du Gestionnaire des Combustibles et Matériaux de substitution

Ces matériaux de substitution, avant de jouer pleinement leur rôle de combustible à fort pouvoir calorifique doivent être, au sein des industries cimentières, réceptionnés, contrôlés, analysés et enfin stockés : c'est le rôle du « Gestionnaire des Combustibles et Matériaux de substitution ».

Rappel : la certification « Pilotage de Salle Centrale »

La certification « Pilotage de salle centrale dans l'industrie cimentière », permet d'assimiler des compétences dans la gestion du four, le contrôle du fonctionnement des broyeurs ou encore le contrôle des opérations de cuisson. La certification vise à faire acquérir aux futurs participants des automatismes dans l'analyse des paramètres de fonctionnement du four, dans la détection de dysfonctionnements et ainsi pouvoir intervenir ou alerter rapidement afin de maintenir la production en feu continu.

FOCUS : la valorisation des déchets au cœur de la stratégie de décarbonation de l'industrie cimentière française

Le secteur cimentier français valorise chaque année 1,5 million de tonnes de déchets non recyclables issus d'industries ou de collectivités. Ces déchets sont de nature extrêmement diverse : pneus entiers ou déchiquetés, vieux bois traités, mélanges de plastiques, matériaux composites, matières organiques, huiles usagées etc… Ils sont utilisés comme source d'énergie et en matière première pour faire fonctionner les fours lors de la cuisson du clinker (principe actif pour la fabrication du ciment). **En 2023, 52 % des besoins en énergie thermique des cimenteries françaises ont été couverts grâce à la valorisation des déchets, permettant de diminuer d'autant le recours aux ressources fossiles.**

Les chiffres clés sur l'emploi et la formation dans l'industrie cimentière



35 sites industriels en France dont **une vingtaine de cimenteries** pour favoriser les circuits courts et dynamiser l'économie locale.



1,6 % des emplois de la France sont liés à l'utilisation du béton et donc du ciment et se répartissent sur tout le territoire[1].



Sur les **4515 emplois directs que compte l'industrie cimentière :** 55 % sont des employés techniciens et agents de maîtrise, 28 % sont des ingénieurs et cadres et 17 % sont des ouvriers[2].

Plus de 450 000 emplois sont **liés indirectement à la production de ciment** dont :

- **22 000** dans la sous-traitance et les fournisseurs

- environ **56 0000** emplois dans la production du béton

- et **430 000** dans la mise en œuvre avec les artisans et les salariés du BTP

17 % des offres d'emplois dans l'industrie cimentière ciblent le niveau de diplôme BAC 20 % les BAC +2 / BAC +3 et 20 % les BAC + 4 / BAC + 5.

---

[1] Les métiers de l'industrie cimentière : www.metiers-ciment.fr/

[2] Données au 31/12/2022

Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 27/11/2026 © infociments.fr